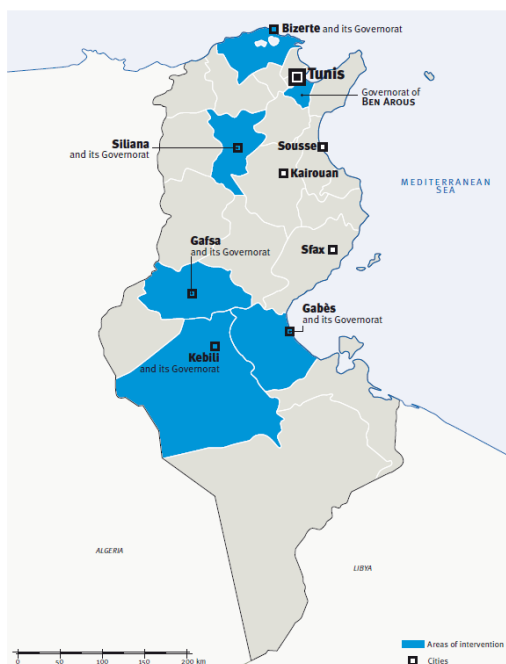




Tunisia

**HANDICAP
INTERNATIONAL**



MANDAT

En Tunisie, l'objectif de Handicap International est de favoriser l'intégration sociale des personnes les plus vulnérables et d'améliorer leurs conditions de vie à travers la promotion de leurs droits et l'encouragement de la reconnaissance de leurs besoins.

SITUATION

La Tunisie a longtemps été marquée par une situation politique stable et des progrès considérables sur le plan socio-économique. Cependant, l'absence de prise en compte des critiques d'associations des droits de l'Homme quant aux libertés d'association et d'expression, ainsi que la gestion népotique du pays, ont entraîné la chute du président Ben Ali le 14 janvier 2011. Celui-ci était au pouvoir depuis 1987.

La question du rôle de la société civile comme interlocuteur et acteur du développement se pose désormais de façon claire. Les associations tunisiennes peuvent aujourd'hui espérer devenir des acteurs autonomes et représentatifs de la population dans toutes ses composantes. Le secteur associatif devient aujourd'hui un des premiers acteurs de la promotion des droits.

Au sein de cette dynamique extrêmement positive, il existe cependant un risque important d'absence de prise en compte de la voix des populations les plus marginalisées dans le processus de démocratisation, notamment les personnes handicapées.

DEBUTS

Handicap International intervient en Tunisie depuis 1992 et est établie de façon permanente dans le pays depuis 1997, dans le cadre d'un accord général de

coopération signé avec le ministère des Affaires étrangères.

Depuis juillet 2011, les actions développées par Handicap International au Maroc, en Algérie et en Tunisie sont regroupées au sein d'un même programme, dont le bureau régional est basé à Rabat, au Maroc.

EFFECTIFS

- Personnel national : 12 salariés
- Personnel expatrié : aucun

DONNEES CLES

Indice de développement humain (IDH) *	96 (sur 188 pays classés)
RNB / Habitant (\$PPA) *	10 404 \$
Superficie *	163 610 km ²
Population (millions) *	11,1
Espérance de vie *	74,8 ans

* PNUD : rapport sur le développement humain 2015

Convention relative aux droits des personnes handicapées (CRDPH)	Ratifiée le 02/04/2008
Traité d'Oslo contre les bombes à sous-munitions	Ratifié le 28/09/2010
Traité d'Ottawa contre les mines	Ratifié le 09/07/1999

PROJETS MENES EN 2016



Insertion professionnelle

OBJECTIF

Garantir aux personnes en situation de handicap, et en particulier les jeunes et les femmes, l'accès à des opportunités d'emploi décent.

METHODE

La mise en œuvre de ce projet passe par :

- L'identification et la mise en réseau de prestataires de services d'insertion professionnelle. Il s'agit ensuite d'identifier avec eux les besoins et opportunités d'emploi dans les principaux secteurs d'activité et de coordonner l'insertion professionnelle des personnes handicapées.
- L'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi handicapés et l'accompagnement des entreprises pour l'intégration des travailleurs handicapés.
- La sensibilisation des partenaires sociaux aux concepts de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE) et du handicap.

BENEFICIAIRES

- Personnes handicapées demandeuses d'emploi, en particulier des jeunes et des femmes, et leurs familles et ayant-droits
- Prestataires de services d'insertion professionnelle
- Professionnels des services d'insertion professionnelle
- Entreprises publiques, privées et spécialisées
- Partenaires sociaux
- Autorités publiques locales et nationales

PARTENAIRES

- Agence tunisienne de l'emploi et du travail indépendant (ANETI)
- Ministères des Affaires sociales (MAS) - Direction générale de la Promotion sociale (DGPS)
- Fédération des associations tunisiennes œuvrant dans le domaine du handicap (FATH)
- Union générale tunisienne du travail (UGTT)
- Enda inter-arabe (institut de microfinance)
- Agence tunisienne de la formation professionnelle (ATFP)
- Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie (CONNECT)

LOCALISATION

Tunisie, gouvernorats de Ben Arous, Gabès et Gafsa.



Education et développement local inclusifs

Projet régional mené en Algérie, au Maroc et en Tunisie

OBJECTIF

Au Maroc, améliorer l'accès des enfants handicapés à une éducation de qualité dans les gouvernorats de Bizerte et de Kebili. Cette amélioration passe par le développement des compétences des acteurs locaux, des dispositifs d'action sociale de proximité (DASP), des politiques locales concertées et des dynamiques d'échange au niveau régional.

METHODE

Pour ce projet, Handicap International :

- Sensibilise les parents d'enfants handicapés, les acteurs locaux et les médias sur le droit à l'éducation.
- Forme et accompagne des professionnels de l'éducation aux pratiques inclusives et à l'accompagnement social personnalisé.
- Renforce les mécanismes de fourniture d'appareillages et les aides techniques pour les enfants handicapés.
- Met en place des dispositifs d'action sociale de proximité et appuie techniquement et financièrement les associations de personnes handicapées pour assurer leur participation aux DASP.
- Forme les organisations de personnes handicapées au plaidoyer et à la concertation locale.
- Forme les acteurs locaux au développement et à la coordination de politiques publiques inclusives.
- Anime et développe un dispositif régional d'expertise, de formation à distance et d'échange.

BENEFICIAIRES

- 2 000 enfants handicapés et leurs familles bénéficiant de services inclusifs, dont 100 disposent d'un plan éducatif ou d'accompagnement personnalisé.
- 30 services éducatifs accompagnés pour favoriser le développement d'un environnement inclusif.
- Les membres des associations partenaires formés au plaidoyer et à la concertation locale.
- La population locale, sensibilisée aux principes de l'inclusion.

PARTENAIRES

- Fédération des associations tunisiennes œuvrant dans le domaine du handicap (FATH)
- Organisation tunisienne de défense des droits des personnes handicapées (OTDDPH)

LOCALISATION

Gouvernorats de Bizerte et de Kebili.



Améliorer l'inclusion politique et socio-économique des personnes handicapées

Projet régional et national mené en Algérie, au Maroc et en Tunisie

OBJECTIF

Faciliter le dialogue entre les associations intervenant dans le champ du handicap, les organisations de la société civile et les autorités et pouvoirs publics afin de permettre l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de politiques publiques inclusives visant à promouvoir les droits des personnes handicapées.

METHODE

Handicap international met en œuvre ce projet en partenariat avec des organisations intervenant dans le champ du handicap et bénéficiant directement de l'action. Ce partenariat combine l'expertise de Handicap International dans le domaine des droits et du plaidoyer en faveur des personnes handicapées, et les compétences spécifiques des partenaires locaux dans l'analyse des politiques inclusives. La participation directe de personnes handicapées est un élément clé de la réussite de ce projet, qui dépend essentiellement de l'appropriation par ces personnes des méthodes de construction de réseaux d'associations et de plaidoyer.

BENEFICIAIRES

- L'Organisation tunisienne pour la défense des droits des personnes handicapées
- Les personnes handicapées en Tunisie

PARTENAIRE

L'Organisation tunisienne pour la défense des droits des personnes handicapées.

LOCALISATION

Maroc, Algérie et Tunisie.

PRINCIPAUX BAILLEURS

Agence française de Développement (AFD) 	Commission européenne 	Direction de la Coopération internationale (DCI) de la Principauté de Monaco  Gouvernement Princier PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Ministère des Affaires étrangères de Finlande 	UNICEF 	